

PROTOCOLE D'INTERVENTION

Objectifs :

- Faire traverser les batraciens en toute sécurité
- Effectuer un recensement des individus en migration

Protocole :

Les visites sont à réaliser impérativement le matin, si possible avant 10h30. Une deuxième visite peut être effectuée en soirée (remplir une seconde fiche dans ce cas, en précisant la date et l'heure).

Le planning des intervenants vous sera communiqué dès que possible. Vous pourrez ainsi connaître le jour qui vous a été attribué ainsi que les coordonnées de vos coéquipiers.

Les ramasseurs sont groupés en binôme ou trinôme pour des raisons d'efficacité et de sécurité. Libre à vous d'organiser votre planning comme bon vous semble (ensemble ou séparément en effectuant une rotation).

En cas d'absence lorsque c'est votre jour, vous devez vous assurer qu'au moins une personne de l'équipe pourra assurer le ramassage, sinon vous devrez prévenir les responsables du projet, si possible 48h00 avant :

Contacts :

- Hervé DALLEMAGNE (06 89 72 59 97) asso.laparvole@free.fr
- Jean-Luc TOULLEC (02 99 62 87 41) toullec.jean-luc@wanadoo.fr

Des fiches sont téléchargeables sur <http://asso.laparvole.free.fr/news.php> :

Fiche d'identification des animaux, fiche de suivi, localisation du dispositif, bilans des années passées.

Lors de chaque matinée de ramassage :

- Vérifiez l'intégralité des seaux installés sur le site (secteur Chantepie et secteur Vern) ;
- Notez la date et les batraciens présents dans chaque seau sur un carnet (ou sur une fiche de suivi).

Remarque : pour l'identification, vous pouvez vous aider de la fiche batraciens téléchargeable. Identifiez les espèces en fonction de vos connaissances. Des cases spécifiques ont été prévues pour les espèces difficiles à dissocier :

Grenouille agile + grenouille rousse = grenouilles brunes
Tritons = triton indéterminé

Vous pouvez en outre, indiquer le nombre de femelles et de mâles relevés en ajoutant un M pour Mâle, un F pour Femelle, ou un J pour Juvénile (un jeune quoi !) devant le nombre.

- Notez également les individus divagants à proximité ou le long de la bêche, **ainsi que ceux écrasés sur la route**. Indiquez dans les remarques ou sur un plan les zones où les écrasements sont les plus denses (cela servira à adapter le dispositif l'an prochain) ;
- N'oubliez pas de reporter la date ainsi que votre nom (pour d'éventuelles questions lors du traitement des données). L'indication des données météo de la nuit reste un plus ;
- Transférez les individus de l'autre côté de la route (à proximité des mares), Sauf la salamandre qui doit être relâchée près de la lisière et non dans la mare (elle nage très mal) ;
- **N'oubliez pas de nous faire un petit compte-rendu par mail en arrivant chez vous, même si c'est pour dire qu'il n'y avait rien dans les seaux.**

Sécurité :

Attention, la route du bois de Soevres est particulièrement dangereuse car la chaussée est étroite, déformée et les gens roulent particulièrement vite. N'hésitez pas à vous munir d'une chasuble fluo ou de vêtements voyants, surtout si vous intervenez à l'aube ou la nuit.

Bonnes prospections.

Pour tous renseignements complémentaires : Hervé DALLEMAGNE : 06 89 72 59 97 (asso.laparvole@free.fr)